PONT-AUDEMER le Mag

au sommaire du n° 11

les voeux

les dimanches à La Page

centre d'incendie et de secours

Le magazine d'information de votre ville

N°11 - février 2020

Ville de Pont-Audemer

Arrêt sur Ponto

Les moments forts des dernières semaines en images...

Hommage aux soldats morts au Mali

Lancement du cross académique de l'Eure qui a eu lieu en décembre au Parc des sports

Signature du Contrat enfance jeunesse avec la CAF

Nuit de la lecture au musée Alfred-Canel

Le Noel Solidaire organisé par le CCAS et les associations caritatives partenaires :
Croix rouge, Emmaüs, Epice&A, Restos du cœur, Secours catholique et Secours populaire

Les jeunes du lycée Prévert champions de France UNSS d'athlétisme indoor ©A.S. JPrevert

Les sportifs agents de la Ville et de la Communauté de communes remportent pour la 2e année le Challenge ASCV inter-entreprises

Visite du refuge animalier d'Appeville et lancement de la réfection d'une toiture financée par la ville de Pont-Audemer

SOMMAIRE

EDITO 3
ACTUS 4
L'ÉVÈNEMENT 5
VIE DE LA CITÉ 6
CULTURE 7
DOSSIER 8-9
EMPLOI-ECO 10
TRAVAUX 11
PATRIMOINE 12
ASSOCIATIONS 13
TRIBUNES LIBRES 14
AGENDA 15-16

En couverture : Pompiers ©Centre Incendie et de Secours Pont-Audemer

Directeur de publication : Michel Leroux
Réalisation : Service communication

ISSN 2648-7799

Impression : Imprimerie TALESCA à Pont-Audemer Labellisée Imprim'Vert, elle s'engage à réduire son impact sur l'environnement.
Réalisé sur papier certifié Recyclé

Ville de Pont-Audemer

BP 429 - 27504 Pont-Audemer cedex
✆ 02 32 41 08 15 - 🖷 02 32 41 24 74
www.ville-pont-audemer.fr
info@ville-pont-audemer.fr

Heures d'ouverture de la mairie au public :
du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

L'EDITO
DE LA COMMUNE NOUVELLE

Madame, Monsieur,

Avec 2020, c'est certes une nouvelle année qui commence, c'est aussi le début d'une nouvelle décennie, c'est aussi la fin d'un cycle municipal et le début d'un autre.
Ces six années passées à vous servir, à élaborer des projets pour le territoire, à travailler pour vous toutes et tous, se sont écoulées très vite ! Preuve, sans doute, que nous ne nous sommes pas ennuyés !
Comment le pourrions-nous d'ailleurs, tant Pont-Audemer est une terre de talents, d'initiatives et de projets. Dans ce magazine vous en aurez, une nouvelle fois la preuve.
Entreprises, associations, acteurs institutionnels, citoyens engagés… toutes et tous participent à la vie de notre commune. A l'heure où notre mandat s'achève, nous tenions à rendre un hommage appuyé à celles et ceux, ces hommes et des femmes de passion, qui font bouger notre territoire. Sans vous, sans votre énergie, sans votre abnégation, il n'y aurait rien de possible. Pour tout cela et bien plus encore, Merci !
Oui, il fait bon vivre à Pont-Audemer, et s'il reste des défis à relever, des enjeux auxquels nous devons apporter des réponses, nous devons toutes et tous garder et défendre le même état d'esprit, celui de l'intérêt général.
La vie municipale n'est certes pas un long fleuve tranquille, elle est souvent exigeante et complexe, mais elle sait aussi être enthousiasmante et gratifiante.
Alors, merci à vous chers lecteurs d'avoir partagé, pendant 6 ans, tout au long des pages de ce magazine, ce qui fait la vie, notre vie à Pont-Audemer. Nous nous efforçons toujours de vous informer au mieux et de partager avec vous ce qui fait les charmes et les atouts de notre ville.

Bien Sincèrement,

Alexis Darmois
Maire délégué de Pont-Audemer

Michel Leroux
Maire de Pont-Audemer

Philippe Lechevalier
Maire délégué de St-Germain-Village

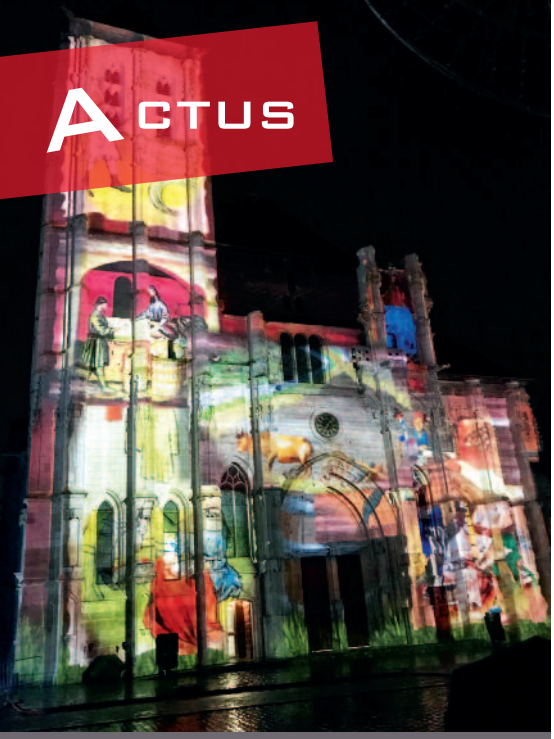

INAUGURATION ET SUCCÈS POUR LES PROJECTIONS SUR L'ÉGLISE

Depuis 2015, l'église Saint-Ouen a fait l'objet d'un vaste programme de restauration qui s'est terminé en décembre et qui fut l'occasion d'une inauguration avec un concert et le lancement d'un spectacle de mapping vidéo. Cette technologie multimédia qui permet de projeter de la lumière et des vidéos sur les monuments a permis de proposer un impressionnant spectacle, retraçant l'histoire de la Ville et son futur, en dix tableaux. Un spectacle qui a séduit en 17 soirées de projections plus de 12700 spectateurs. Un véritable succès et des visiteurs unanimes et ravis !

Extrait de la projection en haut
Inauguration de l'église ci-dessous

Geoffroy Babault, Priscillia Billon, Sandrine Blin, Sandrine Pinel et Joann Métayer. © geoffroy babault 2019

5 ÉTUDIANTS ÉDUCATEURS, DONT 3 PONT-AUDEMERIENS, RÉALISENT UNE VIDÉO DE PRÉVENTION FÉMINICIDE

Un petit groupe de cinq étudiants éducateurs, en 1ère année à l'IRTS-IDS Canteleu, ont réalisé en 3 jours, un court métrage de prévention des féminicides "Pas une de plus !". Parmi eux, Sandrine Blin, apprentie à Pont-Audemer dans une structure de la protection de l'enfance, joue le rôle d'une amie du couple. Joann Métayer, aussi en contrat d'apprentissage, exerce dans un établissement du champ du handicap sur Pont-Audemer, lui tient le rôle du meilleur ami inquiet.

Le sujet des violences intraconjugales est née d'une simple discussion sur l'actualité. Les étudiants se sont vite rendu-compte de leur engagement commun. Priscillia Billon, jeune femme, elle aussi étudiante éducatrice, joue le rôle difficile de la femme battue. Son mari fictif, rôle tout aussi compliqué à interpréter est tenu par Geoffroy Babault, ex-graphiste Pont-Audemerien. Enfin la cinquième intervenante se nomme Sandrine Pinel, elle s'est surtout consacrée à la technique de cadrage et de tournage.

Au terme de la 1ere projection devant les camarades de promotion, les deux acteurs principaux que sont Priscillia et Geoffroy, émus aux larmes se sont pris dans les bras. L'émotion était intense pour le groupe, tant les scènes dures, qu'il a fallu jouer, sont au plus proches de la réalité.

Le but est désormais de rencontrer le jeune public afin de sensibiliser les consciences et ouvrir les débats. Les 5 étudiants éducateurs sont maintenant disponibles pour discuter autour de cette vidéo de prévention. La démarche et leur engagement sont évidemment bénévoles.

La nouvelle version du court métrage sera diffusée pour la première fois lors d'un ciné-débat au cinéma "Le Paris" de Caudebec-en-Caux février (date en attente sur fin février).

Contact : pasunedeplus@gmail.com

SALON POUR L'EMPLOI

Une navette pour relier le salon **Carrefours pour l'emploi** sera mise en circulation le jeudi 6 mars au départ de la place de Gaulle à Pont-Audemer (départ 9h00 / retour 17h05 - sur réservation).

Réservation navette : 02.35.52.95.95

■ VŒUX 2020

La veille, les élus du territoire et la directrice des Ressources humaines Patricia Desmarais avaient également prononcé leurs vœux à destination des agents

Samedi 18 janvier, Michel Leroux a présenté ses vœux à la population de Pont-Audemer, au Parc des Sports Alexis Vastine.

Commençant par des mots, simples et forts à la fois, Michel Leroux parlait d'Amitié, d'Amour, par tout ce qui rayonne, par tout ce qui nous fait du bien, tout ce qui nous lie et nous relie à Pont-Audemer. En ce début d'année 2020, plus que jamais, le Maire estime que nous avons besoin de bienveillance, de vivre ensemble, de respect, que nous avons besoin de valeurs positives et de messages constructifs.

Revenant sur une année riche en évènements et en projets, il a rappelé que 2019 fût l'année de l'achèvement des travaux de restauration de l'Eglise, du début des travaux du cinéma, de la réalisation des nouveaux accès à l'A13, de l'élaboration du PLUIH et du PESL… 2019 fût dense pour le territoire et utile pour celles et ceux qui vivent ici.

Avant de conclure, Michel Leroux a souhaité partager trois urgences de notre monde et de notre époque.

L'urgence climatique d'abord, la mère des batailles. Jamais il n'a fait aussi chaud sur notre planète qu'en 2019, jamais les glaciers des pôles n'avaient aussi vite fondu, jamais notre climat n'a été aussi déréglé, jamais les catastrophes naturelles n'ont été aussi nombreuses, dévastatrices et destructrices. « *A qui la faute ?* » interroge Michel Leroux, « *A nous, les hommes bien sûr* » a-t-il aussitôt répondu avec gravité.

L'urgence sociale ensuite. Revenant sur les familles qui souffrent, qui galèrent, qui ont des fins de mois difficiles, Michel Leroux a appelé à s'occuper davantage de cette France qui se sent déclassée, abandonnée et mal-aimée. Cette France souvent rurale qui ne demande qu'à être entendue.

Troisième et dernière urgence, l'urgence démocratique. En Algérie, au Venezuela, au Liban, au Chili, à Hong Kong… partout dans le monde, 2019 aura été une année d'exigence démocratique. Les peules se sont soulevés pour plus de démocratie, plus de transparence, plus d'éthique dans la vie politique.

« *Quel que soit son niveau de responsabilité les dirigeants se doivent d'être transparents et authentiques, ils se doivent d'avoir une éthique personnelle au-dessus de tout soupçon. En démocratie, dans notre démocratie, les dirigeants doivent répondre de leurs actes devant le peuple, c'est-à-dire devant celles et ceux qui leur ont accordé leur confiance.* » a conclu Michel Leroux.

Les élus de la Ville et de la communauté de communes étaient présents pour souhaiter une belle année 2020 aux corps constitués et aux habitants

VIGNETTE RÉSIDENTS ZONE BLEUE

Depuis janvier 2019, les résidents de certaines rues du centre-ville bénéficient d'un créneau horaire de stationnement élargi de 17h30 à 10h. Pour en bénéficier, il vous suffit d'être résident dans le périmètre situé en zone bleueet de faire la demande de vignette puis de l'apposer sur le pare-brise de votre véhicule. Pour l'obtenir, vous devez vous rendre l'accueil du poste de police municipale, rue de la République, muni des documents suivants : un justificatif de domicile (- de 3 mois) au nom du demandeur + la carte grise du véhicule au même nom et à la même adresse + la pièce d'identité du demandeur. Il faut chaque année penser à la faire renouveler !

VOUS SOUHAITEZ VOUS FORMER AUX GESTES DE PREMIERS SECOURS ?

La Ville étudie la mise en place de dates pour des formations collectives aux gestes de premiers secours par la biais de la Croix Rouge. Si vous êtes intéressés, merci de remplir le formulaire ci-dessous et le déposer à l'accueil de la mairie ou l'envoyer par mail à info@pontaudemer.fr **AVANT LE 20 FEVRIER 2020** :

FORMATION PREMIERS SECOURS

NOM	
PRENOM	
RUE	
Code postal et VILLE	
TELEPHONE	
EMAIL	

Je déclare souhaiter participer à une formation Premiers secours et je suis disponible :

- LES SOIRS DE SEMAINE
- EN JOURNEE LA SEMAINE
- LE WEEK-END

Merci de remplir, cocher les cases et déposer en mairie.

RECRUTEMENT FORMATION

RAPPEL RECENSEMENT

Un recensement de 8% des logements aura lieu jusqu'au 22 février 2020 sur différents quartiers de la ville. Le recensement se déroule en effet maintenant tous les ans mais sur une partie seulement des habitations. Les 3 agents recenseurs ont fait une première tournée de reconnaissance et distribué en boîte à lettre l'avis de recensement aux riverains concernés, qu'ils vont maintenant pouvoir rencontrer.

Dimanches à La Page !

NOUVEAUTÉ OUVERTURE

La Médiathèque LA PAGE est un bel outil culturel mis à disposition de tous et libre d'accès. Que l'on soit petit ou grand lecteur, friand de nouvelles séries, amoureux de musique classique, joueur passionné ou âme de geek, ce lieu de vie en plein cœur de la ville est un laboratoire d'expériences, d'étonnements et d'enrichissements, propice aux rencontres: un espace des possibles.

Et si par un dimanche hivernal où tout semble figé les portes de la Médiathèque s'ouvraient ?

Après plus de 4 ans d'ouverture, il est temps pour la Médiathèque LA PAGE d'expérimenter de nouvelles plages horaires afin de mieux répondre au besoin des usagers et d'attirer un public potentiel.

Ainsi, quelques dimanches dans l'année, sur les périodes où les températures ne vous pousseront pas encore vers l'extérieur, il sera facile de venir découvrir les dernières acquisitions, passer du temps en famille ou seul, dans une atmosphère douce et calme et sans contraintes d'horaires puisqu'elle sera ouverte de 10H00 à 17H00.

Cette initiative d'ouverture dominicale en médiathèque est encore timide en France malgré les préconisations du Ministère de la Culture. Le Département de l'Eure accompagne cette démarche en apportant un soutien financier à hauteur de 80% d'un poste sur les dimanches et la DRAC, dans le cadre de la Dotation générale de décentralisation, soutient l'extension des horaires d'ouvertures sur leur fonctionnement, la communication et les animations liées.

Enfin, la Médiathèque LA PAGE adopte les horaires de vacances scolaires d'été et d'hiver à toutes les périodes de vacances scolaires.

Nouveaux horaires de LA PAGE :

HORS VACANCES SCOLAIRES :	*PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :*
Le lundi de 10h à 12h30	*Le lundi de 10h à 12h30*
Le mardi de 14h à 18h	*Le mardi de 14h à 18h*
Le mercredi de 10h à 18h	*Le mercredi de 14h à 18h*
Le jeudi de 10h à 12h30	*Le jeudi de 10h à 12h30*
Le vendredi de 10h à 18h	*Le vendredi de 10h à 18h*
Le samedi de 10h à 17h	*Le samedi : fermé*

+ Les Dimanches à la PAGE les 2 février - 8 mars - 5 avril - 4 octobre 8 novembre - 13 décembre de 10h00 à 17h00.

Informations-renseignements
Médiathèque LA PAGE - Quai Mitterrand - 02 32 56 46 99

SÉLECTION
À la médiathèque, nous sommes...

COUP DE CŒUR

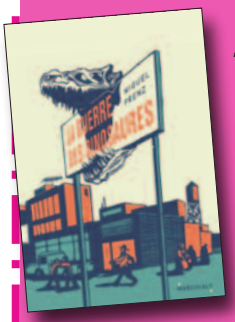

... EXALTÉS !

Par la découverte d'un fossile jurassique en Patagonie. Sous la forme d'une crónica, recueil d'articles de presse à large part narrative, le talentueux Miguel Prenz nous emporte dans une fiévreuse course aux ossements. Entre enjeu politique et touristique, manne économique et buzz médiatique, c'est une véritable guerre que se livre tous les acteurs d'El Chocón, village-entreprise en plein désert argentin, micro-société née de la découverte de Giganotosaurus carolinii. Paléontologues, universitaires, chercheurs amateurs et hommes politiques s'affrontent.

"La guerre des dinosaures" de Miguel Prenz

... MORTIFIÉS

Par le jeu « Fiesta de los Muertos ». Ce jeu coopératif, reprenant le principe du bouche à oreille, va vous plonger dans la culture mexicaine. Le but : trouver le personnage défunt célèbre. Chaque joueur tire secrètement une carte personnage puis, il devra trouver un mot, écrit sur une ardoise, le décrivant et qu'il passera à son voisin. Le joueur qui reçoit l'ardoise lit le mot, l'efface et en écrit un autre qui lui fait penser à ce mot et ainsi de suite… Saurez-vous vous souvenir de tous les défunts présents et ainsi, honorer leur mémoire ? Fous rires garantis !

Fiesta de los Muertos, Antonin BOCCARA, OldChap Editions

LA PAGE
médiathèque de Pont-Audemer

Les livres et jeux sont disponibles en prêt à la médiathèque LA PAGE Quai Mitterrand 02 32 56 46 99

CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE PONT-AUDEMER

POMPIERS, FONCTIONNEMENT ET VOLONTARIAT !

Le centre de Pont-Audemer a fêté ses 30 ans en 2018 et fonctionne autour de 18 sapeurs-pompiers professionnels, 45 sapeurs-pompiers volontaires et 25 jeunes sapeurs-pompiers (de 13 à 18 ans). Une caserne active et qui recrute des volontaires !

Comme dans toutes les casernes de France, nos pompiers ne manquent pas d'activités. En 2019, ce sont 2 600 sorties secours qui ont été réalisées. Des sorties en augmentation chaque année et réparties pour 85% en secours à la personne et secours routiers (accidents de circulation) puis 11% d'incendies et 4% d'opérations diverses.

UN CENTRE, ÇA FONCTIONNE COMMENT ?

Le centre fonctionne avec 2 cycles de garde par 24h :

- de 7h à 19h : le cycle jour
- de 19h à 7h : le cycle nuit

Sur le cycle jour, l'équipe est composée de 10 pompiers : 9 sont présents sur site en garde et un pompier est d'astreinte (joignable par bip et donc basé à moins de cinq minutes du centre de secours). Ce sont pour 2/3 de pompiers professionnels et 1/3 de volontaires.

Sur le cycle nuit : 8 pompiers restent en garde sur place et 1 est d'astreinte. L'équipe est composée la nuit de 1/3 de professionnels pour 2/3 de volontaire, qui sont généralement plus disponibles sur les nuits et week-end.

Sur une garde de jour, en plus et à côté des interventions, les sapeurs-pompiers s'occupent chacun à diverses missions essentielles pour la vie du centre et son fonctionnement : vérification du matériel, séances sportives, manoeuvres d'exercices, travaux dans les services, désinfection du matériel, réparation des tuyaux, adminis-tratif...

Les S.D.I.S (Services Départementaux d'Incendie et de Secours) se sont munis au cours des années d'équipes spécialisées dans certains domaines spécifiques. À Pont-Audemer, plusieurs sapeurs-pompiers ont ainsi des spécialités qui les amènent à rejoindre leur équipe départementale : plongeurs, sauveteurs de surface, GRIMP (groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux), sauvetage animaux et risque chimique.

Le centre possède des véhicules adaptés à toutes les interventions qui sont réalisées :

- 2 ambulances (secours à la personne)
- 2 engins incendie (dont un hors chemins)
- 1 échelle aérienne (30 mètres)
- 1 véhicule de secours routier (désincarcération + balisage)
- 2 véhicules tout-usage (chargé en fonction de l'intervention)
- 2 embarcations (une pour navigation sur Seine et une pour navigation plans d'eau)
- 1 porteur pour emmener au choix 1 cellule d'éclairag ou 1 cellule dévidoir (1400m de tuyau pour aller chercher l'eau)
- 1 véhicule spécialité GRIMP
- 2 véhicules moyens tout-terrain (4x4 pour reconnaissance et pour le transport de matériel ou brancardage de personnes)
- 2 véhicules de transport ou relève, renfort du personnel
- 1 véhicule de commandement
- 2 remorques (1 remorque-pompe et 1 remorque-barrage si pollution dans un cours d'eau)

PORTRAIT

Mikis Bonnet

Sapeur-pompier volontaire à Pont-Audemer

Originaire du centre de la France et arrivé sur le secteur pour son stage de fin d'études, Mikis Bonnet a 28 ans, habite près de Pont-Audemer et sera un tout jeune papa au début de l'été. Ingénieur chargé d'études sur les cours d'eau et poissons du Département, il a donc été embauché à l'issue de son stage à la Fédération de l'Eure pour la Pêche et les milieux aquatiques. Ayant enfin acquis la stabilité professionnelle qu'il souhaitait et avec le souhait de s'installer dans notre belle région, il s'est alors lancé dans le volontariat auprès des sapeurs-pompiers, volontariat auquel il pensait depuis plusieurs années.

L'envie de se sentir utile et d'aider, d'intégrer un groupe, de rencontrer de nouveaux collègues, le goût pour la pratique et l'entrainement sportif l'ont amené naturellement vers cet engagement, et cela, bien qu'il n'est aucun proche ou parent présent dans la grande famille des pompiers.

C'est donc fin 2017 qu'il s'inscrit pour passer les tests d'engagement qu'il réussit. Même si son passé de grand sportif en judo et sport tout-terrain l'ont considérablement aidé à la réussite de ses épreuves, Mikis les décrit comme accessibles à tous, avec un peu de préparation.

Au 1er janvier 2018, il démarre la formation et la termine en juillet, il est sapeur-pompier volontaire actif depuis 1 an et demi. Ses semaines sont donc rythmées par des cycles de garde : 1 à 3 gardes par semaine, toujours positionnées la nuit ou sur une journée du week-end, puisqu'il travaille en temps plein à côté. Un rythme bien actif mais qu'il concilie aisément avec son métier et sa vie de famille, prenant par exemple souvent des gardes le samedi, sa compagne travaillant également sur cette journée. Les équipes s'organisent également pour se remplacer et échanger les gardes en cas de nécéssité pour temps personnel ou professionnel.

Mikis Bonnet prouve qu'on peut concilier le volontariat, un métier et une vie de famille ! Alors n'hésitez plus à rejoindre le centre de Pont-Audemer en participant aux prochains test d'engagement le 18 mars prochain !

DEVENIR POMPIER VOLONTAIRE ?

Devenir pompiers volontaire est un engagement aujourd'hui accesible par un simple test !

Pour cela, un dossier à constituer avant le 28 février pour s'inscrire au test. Il contiendra des pièces administratives basiques, une attestation de nage libre et un certificat médical d'aptitude à la pratique des sports.

Viendra ensuite le test avec 2 épreuves physiques : une d'endurance cardio-respiratoire (course) et une d'endurance des membres supérieurs (tractions). Ce test aura lieu le 18 mars 2020 à Bernay (un covoiturage au départ de Pont-Audemer sera organisé). Egalement quelques tests écrits : maths (niveau fin de primaire), français (compréhension d'un texte), culture générale et enfin, un entretien de motivation.

Une réponse vous sera apportée dès le soir même puis vous passerez une visite médicale pour l'aptitude au métier de sapeur-pompier (bien prévoir d'être immunisé contre l'hépatite B).

S'enclenchera ensuite la formation de 250 heures, organisées pendant les week-ends ou vacances scolaires sur 6 mois et par modules de validation opérationnelle.

À la fin de la formation, vous serez polyvalent co-équipier et vous commencerez votre parcours au sein des sapeur-pompiers volontaires, un parcours avec un controle d'aptitude tous les ans et qui permettra des évolutions si souhaité, pour prendre des responsabilités et devenir par exemple conducteur de véhicules. Les pompiers volontaires assurent généralement 3 nuits par mois ainsi qu'un demi week-end (samedi ou dimanche) et ont un planning établi à l'année.

Aujourd'hui, le centre de Pont-Audemer fonctionne avec 45 volontaires et la gestion des planning serait plus confortable avec 5 à 7 volontaires de plus, les suspensions d'engagement, essentiellement dûe à la mobilité géographique, créent régulièrement des manque d'effectif. Deux tests de recrutements sont organisés par an : en mars et octobre.

Vous êtes intéressé ? Contactez le centre de secours au 02 32 22 12 60 pour le prochain test le 28 mars.

DES SÉANCES ET DES ANIMATIONS !

Le Cinéma Le Royal, repris au printemps dernier par la société *Noe Cinémas* dans le cadre d'une délégation de services publics, n'a pas attendu d'être passé dans ses nouveaux locaux et de devenir "Le Ciné" (travaux en cours avenue Pompidou) pour dynamiser les propositions !
Le cinéma vous propose non seulement des séances tous les jours de la semaine mais a su également multiplier les animations : avant-première avec la venue des acteurs, exposition en parallèle de certaines séances, partenariat associatif, projections scolaires, ciné-concerts ou encore ciné-thématiques. Alors n'hésitez plus à vous rendre dans votre cinéma local !

Plusieurs cycles sont proposés depuis la rentrée de septembre dernier et perdurent jusqu'en juin :
• Ciné d'Or (1er lundi du mois à 14h15 / tarif unique à 4€)
Lundi 2 mars : *Green Book*
Lundi 6 avril : *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon dieu ?*
Lundi 4 mai : *Le mystère de Henri Pick*
Lundi 8 juin : *Les crevettes pailletées*
• Ciné Pitchoune (1 dimanche par mois à 10h30 / tarif unique à 4€)
Dim 15 mars : *Minuscule 2*
Dim 5 avril : *Pachamama*
Dim 17 mai : *La fameuse invasion des ours en scicile*
Dim 14 juin : *Shaun le mouton*
• Ciné-Opéra (retransmission Opéra de Paris / 15€)
Vend 20 mars à 20h30 : *Cendrillon* - Ballet en 3 actes.
Vend 5 juin : *La Traviata* - Opéra en 3 actes

Cinéma Le Royal
16 rue du Général Leclerc 02 32 41 10 46
www.noecinemas.com/pont-audemer-le-royal

rencontre eco

ERRATUM !

Dans l'édition précédente du magazine, nous vous présentions un institut de beauté. Nous avons malheureusement confondu 2 boutiques. Nous tenons à nous excuser pour les désagréments occasionnés par cette erreur et nous profitons de cet erratum pour vous donner les bonnes informations sur les deux instituts concernés.

TURBULENCE

RUE DE LA RÉPUBLIQUE

Après 28 ans d'expérience en tant que conseillère en cosmétique et cadre dans une grande enseigne de parfumerie, Christelle Le Bourhis a repris le magasin Turbulence depuis 2 ans 1/2. Son institut vous propose des soins du corps, épilation, manucure, teinture des sourcils et soins du visage Décléor suivie noté d'un massage du dos offert. Turbulence vous offre également un large choix de produits au sein de sa boutique, des idées cadeaux mais aussi des parfums de la célèbre marque Fragonard. Ouverture du mardi au vendredi de 9h à 18h30 et le samedi de 9h à 18h00.

Offre de bienvenue -10% sur les prestations, non cumulable avec d'autres offres .

TURBULENCE - 58 rue de la République - 02 32 41 00 07

DIANE INSTITUT

PLACE LOUIS GILLAIN *(Interview complète dans le magazine n°10)*

Mme Azevedo vous propose des soins du corps, du visage, mains, pieds, des épilations, extensions de cils et pose d'ongles en gel. L'institut est ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h00 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 17h30.

DIANE Institut (anciennement Florence Insitut)
30 place Louis Gillain - 02 32 41 46 21

URBANISME

PATRIMOINE / VOIRIE

AMÉNAGEMENT ZAC DES BURETS

Le passage à gué de la ZAC des burets qui desservait Bricomarché et Barimar a été busé avec 3 buses laissant passer les écoulements d'eau soit ceux qui remontent de la rivière la Véronne soit ceux de la Risle. Ce fut un chantier court (3 mois) et le chantier s'est bien déroulé avec le maitre d'œuvre VIAMAP, l'entreprise SRTP et avec la coopération des deux entreprises Bricomarché et Barimar et le groupe Mousquetaires qui a participé financièrement aux travaux.

Passage ZAC des Burets

ECLAIRAGE PUBLIC ADAPTÉ SUR LE QUARTIER SAINT-GERMAIN

Depuis la prise en main de l'éclairage public par un prestataire nouvellement nommé sur Pont-Audemer, les élus en commission « Aménagement travaux » ont décidé, à l 'écoute des habitants et en conformité avec les services de sécurité et de secours, de mettre en place un abaissement de la luminosité sur certains secteurs.

La mise en place se fera par tranche et va débuter sur certaines rues du quartier de Saint-Germain. Sur ces secteurs, l'éclairage public était coupé totalement de 23h à 5h du matin depuis 2016. La nouvelle proposition permettra une luminosité abaissée à 30 % sur le créneau nocturne 23h00-5h00. Ces abaissements permettent de diminuer les coûts énergétiques tout en laissant les secteurs allumés mais diminués, afin de moins perturber la faune et la flore locale.

SI les systèmes d'éclairage récents permettent d'adapter plus facilement la luminosité, les candélabres plus anciens vont nécessiter des installations complémentaires qui seront implantées secteur après secteur, dans les semaines à venir et pour les axes suivants : côte Saint-Gilles, Route de Bernay, Route d'Honfleur, secteur Mairie annexe de Saint-Germain, rue du Coudray, rue de la Roquette et résidence Saint Gilles.

Au lieu d'extinction complète, la ville va tester l'abaissement de la luminosité sur l'éclairage public de certains quartiers

ENVIRONNEMENT

CONSOMMER DURABLE

LE FLÉAU DU JETABLE !

Les lingettes et les cotons jetables ont envahi nos maisons et nos appartements, depuis de nombreuses années. Pratiques, ils n'en sont pas moins un véritable fléau pour l'environnement.

Aujourd'hui plusieurs tonnes de lingettes sont envoyées dans les toilettes, et se retrouvent dans le réseau d'assainissement. Chaque année, à cause de ces lingettes, nos canalisations se bouchent, les stations d'épuration dysfonctionnent et l'environnement est souillé !

Si vous utilisez des lingettes chez vous, jetez-les uniquement dans votre poubelle, jamais dans les WC ou toute autre évacuation d'eau.

De la même manière, les carrés de coton qui servent à se démaquiller ou à nettoyer lors du lange les bébés, sont également à jeter en poubelles ménagères. Mieux, nous vous invitons à bannir ces lingettes et cotons, car en plus d'être nocifs, ce sont des consommables qui imputent cahque mois votre budget course et qui coutent extrêmement cher à la collectivité qui assure la maintenance des réseaux et donc à vos impôts.

Faites un geste pour l'environnement, faites un geste pour votre budget, dites non aux lingettes et cotons jetables, optez par exemple pour les lingettes et carrés en tissus recyclables !

PATRIMOINE

SIGNATURE DE CONVENTION ET AIDES POUR LE PATRIMOINE

Le 13 janvier 2020, une convention de partenariat entre la Fondation du Patrimoine et la ville de Pont-Audemer a été signée. La Fondation du Patrimoine, déjà bien connue pour sa participation au financement des travaux de restauration de l'église Saint-Ouen, s'engage cette fois-ci avec la commune auprès des propriétaires privés afin d'inciter à la restauration de l'habitat du centre ancien de Pont-Audemer classé Site Patrimonial Remarquable (dispositif légal ayant pour objectif de protéger et mettre en valeur le patrimoine architectural, urbain et paysager d'un territoire).

Dans ce cadre la Fondation du patrimoine octroie un label qui reconnaît l'intérêt patrimonial d'un immeuble non protégé. Le label permet au propriétaire, sous certaines conditions, de bénéficier d'une subvention et d'une déduction fiscale sur le revenu global imposable ou sur les revenus fonciers. Soucieuse de préserver les caractéristiques architecturales emblématiques de la ville, la commune de Pont-Audemer accompagne désormais ce label en mettant à disposition de la Fondation du Patrimoine une enveloppe de 10000€ destinée à compléter les subventions qui seront accordées aux propriétaires.

Pour constituer un dossier auprès de la Fondation du Patrimoine, contacter le bureau de Caen : 02.31.91.15.77 normandie@fondation-patrimoine.org

D'autres aides peuvent être obtenues par les propriétaires de logements de plus de 15 ans de la ville de Pont-Audemer dans le cadre de l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain) lancée en 2016 et élargie en 2019. Vous pourrez être accompagné gratuitement dans la constitution d'un dossier en contactant SOLIHA Normandie Seine, l'opérateur retenu par la ville pour animer l'OPAH-RU.

Renseignement : Permanence le 2ème lundi du mois, de 10h à 12h, à la mairie de Pont-Audemer - 02.32.39.84.00 - contact27@soliha.fr - www.soliha-normandie-seine.fr

Lundi 13 janvier, la directrice de la Fondation du Patrimoine et Michel Leroux ont signé une convention de partenariat pour les aides à la rénovation

Le maire et la dicrection de l'hôpital entourent les jeunes retraités

VŒUX ET DÉPART EN RETRAITE À L'HOPITAL

Comme chaque année, la cérémonie des vœux du centre hospitalier fut l'occasion de fêter le départ des retraités et les médaillés du travail, mis à l'honneur. Bruno Anquetil, Directeur de l'hôpital, a ouvert les discours, ravi du nombre d'agents et médecins présents en nombre à cette cérémonie et très ému à l'évocation de son départ en retraite, après quatre années passées à la direction de l'établissement. Il sera remplacé par Nicolas Vilain dans ces fonctions.

Michel Leroux a rapellé l'importance du travail conjointement réalisé et qui a porté ses fruits au fil de ces quatre années, le centre hospitalier de la Risle étant aujourd'hui connu comme un lieu de réponse pour les malades et reconnu comme un exemple à développer dans le pays, comme la souligné la ministre de la santé M^{me} Buzyn lors de sa visite sur site.

Le professionnalisme, la convivialité et le souci du travail bien fait ont été mis à l'honneur dans l'ensemble des discours et participent à l'image attractive que développe aujourd'hui notre hôpital. C'est sans doute ce qui permet d'attirer aussi de jeunes médecins qui viennent s'installer sur le secteur, comme par exemple un cardiologue arrivé récemment. Afin de développer toujours mieux l'offre médicale pour les patients, 2020 sera également l'année du lancement d'un plan d'audit des services hospitaliers, pour avancer entre autre sur le projet de réhabilitation architecturale des lieux et également le lancement du Pôle de santé libéral ambulatoire à quelques pas de l'hôpital. Le maire a enfin réaffirmé le soutien des deux collectivités - la Ville et la Communauté de communes - auprès de l'hôpital, avec même cette année un soutien financier d'urgence pour un investissement en ophtalmologie.

PONT-AUDEMER, À NOUVEAU RÉCOMPENSÉ POUR SON CADRE DE VIE ET SON FLEURISSEMENT !

La Ville a reçu mi-janvier l'attribution des 4 fleurs par le biais d'un courrier que nous avons souhaité partager aevc vous :

" J'ai le plaisir de vous informer que le jury national de Villes et Villages Fleuries, réuni en séance plénière le 8 octobre 2019, a décider de confirmer le label « Quatre Fleurs » à la commune de Pont-Audemer.

Un accueil professionnel et convivial à été réservé aux membres du jury national en présence d'une délégation très complète. La stratégie municipale a bien été exposée, et le défi de la fusion avec Saint-Germain-Village pour devenir une commune nouvelle semble réussi.

La découverte de «La Petite Venise Normande», située au cœur de la vallée de la Risle, à séduit le jury. L'espace public est soigné et bien fleuri, le centre ville à beaucoup de charme et le patrimoine bâti est préservé.

Les massifs sont réalisés avec goût et très bien entretenus ; les aménagements floraux composés de plantes vivaces sont particulièrement réussis. Le fleurissement hors-sol pourrait être étoffé afin de dissimuler davantage le contenant. Le jardin public du centre-ville témoigne de la créativité et du savoir-faire des agents, l'utilisation de plantes couvre-sol sur ce site est pertinente.

Les prairies fleuries sont esthétiques et traduisent la bonne gestion des différents espaces. Le jury a apprécié la conservation de l'alignement d'aubépines et les plantations en leurs pieds, du plus bel effet (...).

La collectivité s'est engagée pour la protection de la biodiversité et des zones humides, et a mis en place un Plan Climat Air Energie Territorial.

Les actions en faveur du développement durable sont d'ailleurs nombreuses : récupération des eaux de pluie, éco-pâturage, composteurs collectifs, gestion différenciées, paillage et broyat, désherbage thermique, ruches, etc.

Vous organisez des animations autour de la nature, notamment sur le jardinage sans pesticide, le tri et le compostage. La transmission des valeurs environnementales est assurée grâce aux visites «nature» ainsi qu'aux activités réalisées avec les écoles.

La commune s'est dotée d'un nouveau jardin partagé très prometteur, vous disposez également d'un verger communal et de jardins familiaux qui permettent entre autres de préserver le lien social. Vous organisez le concours des balcons et des jardins fleuries.

Habitants et visiteurs ne peuvent qu'être charmés par la qualité du cadre de vie à Pont-Audemer."

TRIBUNES LIBRES

Les textes de la TRIBUNE sont insérés tels qu'ils sont transmis par chaque groupe, sans correction.

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Le 15 mars prochain les électeurs de notre commune seront appelés à renouveler le conseil municipal. Une étape importante pour décider de notre avenir commun.

Depuis 6 ans, la majorité municipale de Pont-Audemer a œuvré pour chacun d'entre vous, pour le 3ème âge, pour la petite enfance, pour l'économie, pour l'environnement, pour la sécurité... nous avons essayé d'agir au plus juste, au plus efficace et ce dans chaque projet, dans chaque action.

Certains d'entre nous ont fait le choix de ne pas poursuivre leur engagement, pour différentes raisons. Notre groupe tenait à saluer et à remercier l'engagement de chacun, toujours exemplaire, toujours constructif, toujours au service des autres. Le débat, le consensus, la solidarité, l'action ont été au cœur de l'ADN de notre groupe et nous en sommes fiers.

S'engager dans la vie municipale n'est pas toujours chose aisée. Il faut des hommes et des femmes motivés, déterminés, prêts à servir et non se servir, prêts à défendre le bien commun. Un conseil municipal, c'est une équipe, un état d'esprit, c'est une construction collective au service d'un projet et d'une ambition.

C'est ce qui nous entrainé et mobilisé pendant 6 ans avec passion.

Gageons que cette dynamique ne s'interrompe pas. Il reste tant à faire à Pont-Audemer que notre ville mérite la poursuite d'un travail sérieux et efficace pour le bien-être de toutes et tous.

La majorité municipale.

GROUPE DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Cher(e)s Pont-Audemérien(ne)s,

Nous nous adressons à vous dans cette tribune pour la dernière fois de ce mandat.

Un premier bilan s'impose : celui de la dette. En effet, au 31/12/2019, la dette a passé le seuil des 13 Millions d'euros pour notre ville, seuil ne devant normalement pas être atteint.

Nous souhaitons pour cette dernière tribune vous alerter sur un projet insensé : celui du barrage de la Madeleine. En effet, sur ce barrage doit être installée une passe à poissons. Un premier projet est alors décidé en 2014, d'un montant de 770.000€, pour aménager cette passe : un rapport avait démontré et expliqué que la destruction (effacement) du barrage était strictement impossible. Puis, en 2017, il est décidé de finalement détruire le barrage totalement (malgré le rapport de 2014) pour un coût de 4,5 millions d'euros (6,5 fois plus cher !). De plus, le projet est financé à 100% par des subventions, alors que la loi les limite à 80% : un remboursement sera demandé tôt ou tard. Ce projet est inquiétant !

Notons que, dans la foulée, le Maire de Pont-Audemer, en tant que Président de la communauté de commune, a instauré la taxe GEMAPI, que vous allez devoir payer : serait-ce pour anticiper les répercussions de cette patate chaude qui traine dans le temps ?

Dans tous les cas, nous déplorerons toujours les hausses d'impôts et lutterons toujours contre !

A tous une excellente année 2020, une bonne continuation et à bientôt.

KOUZIAEFF Sophia, MAUVIEUX Kévin, MOTTIN Jean-Pierre

INFO

ENQUÊTE INSEE

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) réalise de février à avril 2020 une enquête statistique sur les ressources et les conditions de vie. L'enquête est réalisée sur un échantillon d'environ 16 000 logements triés aléatoirement sur l'ensemble du territoire. Certains d'entre eux se situent dans votre communes et seront interrogés par Mme Sophie AUTRIVE, enquêtrice de l'Insee, munie d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur.

AGENDA

Février - Mars 2020

CINÉMA LE ROYAL

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU CINÉMA LE ROYAL SUR LE SITE DE LA VILLE

Sam. 15 février — CONCERT SAYAG JAZZ MACHINE
Électro jazz
École de musique à l'ECHO à 21h

Dim. 16 février — THÉ DANSANT
Salle d'Armes de 14h30 à 18h30

Lun. 17 février — DON DU SANG
Salle d'Armes de 10h30 à 13h-15h à18h45

Du 22 février au 8 mars — FÊTE DES JOURS GRAS
Rue des déportés

Mer. 4 mars — CONCERT DENIZE
École de musique à l'ECHO à 21h

Dim. 8 mars — THÉ DANSANT
Salle d'Armes de 14h30 à 18h30

Le 14 et 15 mars — COUPE DE FRANCE D'ESCALADE
Gymnase Giagana

15 & 22 mars — ÉLECTIONS MUNICIPALES

Lun. 16 mars — DON DU SANG
Salle d'Armes de 10h30 à 13h/15h à18h45

Sam. 21 mars — CONCERT FÉLOCHE + 1ÈRE PARTIE
École de musique à l'ECHO à 21h

Dim. 5 avril — REPAS DES AÎNÉS
Parc des Sports et Loisirs Alexis Vastine

THÉÂTRE

l'éclat

1ER FÉV **EXIT** (THÉÂTRE)
4.FÉV **J'AI ÉCRIT UNE CHANSON POUR MCGYVER** (THÉÂTRE)
11.FÉV **PILETTA REMIX** (SPACTACLE RADIOPHONIQUE)
14.FÉV **AN IRISH STORY** (THÉÂTRE)
4.MARS
- **WE JUST WANTED YOU TO LOVE US** (THÉÂTRE)
- **BÉRÉNICE** (THÉÂTRE)
- **LE PRINCIPE D'ARCHIMÈDE** (THÉÂTRE)
- **VIVACE** (DANSE)

13.MARS **L'HISTOIRE DU ROCK** (THÉÂTRE)
17.MARS **DAKH DAUGHTERS** (MUSIQUE)
20.MARS **DÉSOBÉIR** (THÉÂTRE)
27.MARS **ÉTERNELS IDIOTS** (CIRQUE ACROBATIQUE)

4.5.AVRIL **AVION PAPIER** (CINÉ-CONCERT VAGABOND)

NOOB FESTIVAL jeune public & numérique 03-10 avril 2020

4.AVRIL
HAPPY MANIF (DÉAMBULATIONS CHORÉGRAPHIQUE)
LA NUIT-LA BRUME (PROJECTION SUR BRUME)
MÉTAMORPHONE (THÉATRE/DANSE)
LES MATINÉES BERÇANTES (CONCERT ÉLECTROACOUSTIQUE)
L'OMBRE DE LA MAIN (THÉÂTRE D'OMBRES)

Théâtre l'éclat - place du Gén. de Gaulle
Tél. : 02 32 41 81 31

MUSÉE ALFRED-CANEL

EXPOSITION TEMPORAIRE
CE LIVRE TRAVAILLE DU CHAPEAU
Les livres détournés de Danielle Marie Chanut

VISITES COMMENTÉES
Février : samedi 8, dimanches 9 et 23 à 16h
2,50 € par personne.
Gratuit pour les moins de 26 ans.
Réservation conseillée.

VISITES EN FAMILLE
Mercredis 12 et 26 février à 16h
pour les enfants de 3 à 8 ans.
Réservation conseillée
2€ par famille.

RENCONTRE ET VISITE DE L'EXPOSITION AVEC L'ARTISTE DANIELLE MARIE CHANUT
Samedi 29 Février 2020 à 16h
2,50 € par personne. Gratuit pour les moins de 26 ans.
Réservation obligatoire (places limitées)

VACANCES AU MUSÉE
Lundi 17 février de 10h30 à 11h30 : pour les 3/5 ans
Mardi 18, mercredi 19, jeudi 20 février de 10h à 11h45 : pour les 6-12 ans.
Vendredi 21 février de 10h à 12h : à partir de 12 ans et adultes.
Sur réservation. 6,50 € par séance.

"QUI CRIE COMME ÇA ?"
Première découverte du musée pour les 0-3 ans :
mercredi 26 février,
mercredi 25 mars de 17h à 17h20.
Reservation conseillé. 2 €par famille.

WEEK-END MUSÉES TÉLÉRAMA
Visite guidées Samedi 21 mars
De 11h à 12h : La maison de l'écrivain Alfred Canel
De 16h à 16h50 : La Seine sous les pinceaux des impressionnistes
Visite en famille le dimanche 22 mars
De 16h à 16h50 : La maison de l'écrivain Alfred Canel (à partir de 6 ans)

Zoom ...

©Coralie Bougier

Festival numérique jeunesse

LE NOOB FESTIVAL

NOOB FESTIVAL jeune public & numérique 03-10 avril 2020

SPECTACLES, INSTALLATIONS ...

Du 3 au 10 avril 2020 au théâtre l'éclat aura lieu le Festival NOOB* !

Ce nouveau festival jeune public est unique en France. Du ciné-vagabond à l'immersion sensorielle en passant par des concerts électroacoustiques ou encore à de l'ombre-vidéo, venez découvrir des spectacles en tout genre en direction des 0-12 ans. A cela s'ajoutent des installations immersives et numériques. Interaction, immersion et jeux collaboratifs : faites ainsi bouger vos sens et expérimentez de nouvelles sensations.
Et pour cette seconde édition, la programmation s'étoffe pour mieux investir la ville : l'éclat, son plateau, son hall et son parvis à l'extérieur, la salle de la Risle ... et un lieu tenu encore secret pour la réjouissante déambulation chorégraphique de l'Happy Manif (cf. photo).

Profitez du PASS NOOB pour tout découvrir : 8 spectacles avec 29 levers de rideaux afin de ne manquer aucune proposition !
Un conseil : pour profiter à loisir des installations en libre accès et des spectacles, n'hésitez pas à venir en famille dès le weekend en début de festival !

GwendalLeFlem

Retrouvez toute la programmation sur
www.ville-pont-audemer.fr/culture/theatre-leclat/programmation
Tarifs : Pass Noob nominatif (15 €) / spectacle à l'unité (6 € / 4 €)
Installations : gratuit (en accès libre ou sur inscriptions)
Renseignements à l'éclat : 02.32.41.81.31 - leclat@pontaudemer.fr

*NOOB est l'abréviation de newbie, c'est-à-dire un débutant dans le domaine de l'informatique